

Madame Adrienne **Gentina**;
Monsieur Jean-Marc **Gentina**;
ainsi que les familles parentes, alliées
et amies, en Suisse et à l'étranger,
ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Monsieur
Louis GENTINA

enlevé à leur tendre affection le 23 avril
2009, à l'âge de 81 ans, après une
longue maladie supportée avec courage
et dignité.

Les obsèques auront lieu dans l'inti-
mité.

La famille remercie chaleureusement le
personnel soignant et les médecins du
Service Dermatologie des HUG ainsi que
ceux du Cesco pour leurs compétences et
leur gentillesse.

En sa mémoire, un don peut être
adressé à la Ligue genevoise contre le
cancer, Ccp 12-380-8.

Cet avis tient lieu de faire-part.